



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement d'une campagne de communication sur le thème de l'énergie

En vue de la prochaine entrée en vigueur de la loi révisée sur l'énergie, l'Etat de Vaud lance une campagne de communication et d'information à travers laquelle il propose à toute la population vaudoise d'atteindre l'«Objectif A» en matière de consommation d'énergie. Le premier volet porte sur les subventions à disposition dans le domaine du bâtiment.

Alors que la loi révisée sur l'énergie entrera en vigueur au 1er juillet prochain, l'Etat de Vaud lance une campagne de communication et d'information sur le thème de l'énergie. Basée sur le graphisme connu de l'étiquette énergie, elle propose notamment à la population du canton d'adopter une consommation plus rationnelle et efficace des ressources énergétiques et, ainsi, de viser « l'Objectif A ».

Le premier volet de cette campagne, qui va se poursuivre jusqu'en 2016, s'adresse en priorité aux propriétaires immobiliers. A travers deux exemples concrets, il rappelle que les rénovations de bâtiments peuvent permettre non seulement des économies énergétiques substantielles, mais également un gain de confort et de qualité de vie considérable. Il s'agit également de rappeler que le Canton propose un programme de subventions varié, portant notamment sur des travaux d'isolation, la pose de capteurs solaires ou encore le remplacement des chauffages électriques.

Cette campagne s'appuie sur une présence dans la presse écrite régionale et sur de nombreux sites internet. Un site lui est par ailleurs dédié (www.unissons-nos-energies.ch/).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 juin 2014

DTE, Laurent Balsiger, directeur de l'énergie, Direction générale de l'environnement (DGE), 021 316 35 19; Denis Rychner, conseiller en communication, DGE, 021 316 43 45